

Réf: Dossier 260985

Avis de constitution

SOCIETE « MERVEILLE SHOP »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE YOPOUGON, QUARTIER
NIANGON NORD, CITE SICOVI VILLA 27, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 23 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MERVEILLE SHOP »

Objet : VENTE DE SACS, HABITS, MAROQUINERIES, PRODUITS ET ACCESSOIRES DE MODE, IMPORT ET EXPORT DE VETEMENTS, VENTE ET DISTRIBUTION DE PRODUITS IMPORTES, COMMERCE GENERAL, PRESTATION DE SERVICES DIVERS.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE YOPOUGON, QUARTIER NIANGON NORD, CITE SICOVI VILLA 27, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M SOW AMINATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11925 du 02/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77539/GTCA/RC/2023 du 02/11/2023

Pour Avis

Le CEPICI

